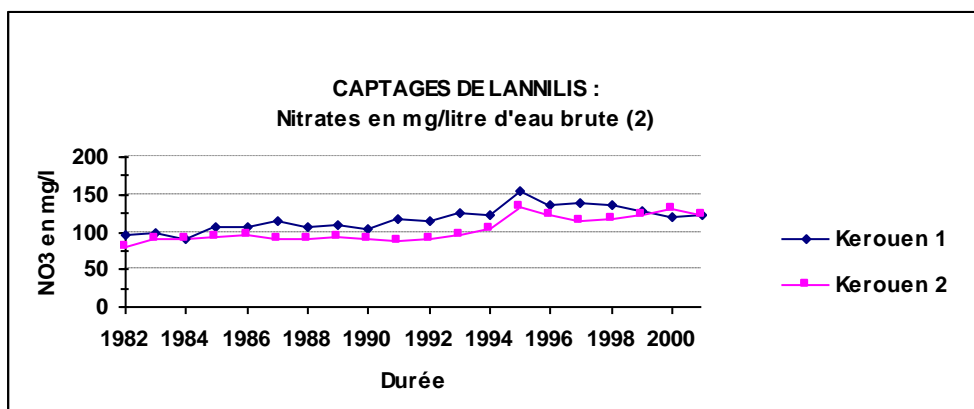


NOUS VOULONS RETROUVER UNE EAU POTABLE A LANNILIS !

Vous savez qu'une partie de vos impôts est utilisée dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'eau en Bretagne. Le chiffre officiel (1) vient de sortir et est alarmant; jugez-en plutôt :

310 Millions d'euros en 7 ans (soit plus de **2 milliards de francs**)

Tout cet argent public dépensé depuis 10 ans pour aussi peu de résultats, voir des résultats inexistants; C'est ce qui se passe sur notre commune de Lannilis où le taux de nitrate dans l'eau, suite à un épandage massif, ne cesse de croître d'année en année :



.... alors que le taux légal maximum est de **50 mg de nitrate** par litre d'eau brute

A ce rythme là, dans 10 ans, ce n'est pas Kernilis, comme c'est le cas aujourd'hui, qui fournira l'essentiel de notre eau potable mais Landerneau puis Morlaix puis Saint-Brieuc...et ainsi de suite jusqu'à épuisement total de la ressource en eau potable !

Nous ne pouvons pas continuer comme ça.... Retrouver une eau propre,
c'est possible et même prévu par la loi, en éloignant toute activité agricole
de la proximité immédiate des sources !!!

Il est grand temps que nous réagissions ensemble en exigeant que la commune
de Lannilis cesse de se mettre **hors la loi (3)** en refusant de **protéger notre eau**.

Plus nous serons nombreux à l'exiger, plus nous aurons de chances d'y parvenir. Il n'y a pas de fatalisme : **certaines communes du Finistère ont vu leur taux de nitrate baisser** de manière importante suite à la protection de leurs ressources (ex : Elliant qui est passée de 88 à 63 mg/l en 5 ans).

Vous voulez vous joindre à nous et vous vous demandez COMMENT ?
En participant à « **l'opération NENUPHAR** » (tournez la page)

(1) Rapport de la cour des comptes rendu public en Février 2002
(2) Contrôles bi-annuels DDASS consultables en mairie
(3) Loi sur l'eau n° 92-3 du 3 Janvier 1992

Association « KAN AN DOUR »
(Le chant de l'eau)
43, rue Audren de Kerdel - Lannilis
Tel : 02 98 04 49 29 ou 02 98 04 47 46

Association « AE2D »
(Agir pour l'Environnement et le Développement Durable)
10, rue Hégel – 29200 Brest

VIVE L'EAU - OPÉRATION NÉNUPHAR POUR TOUS

L'Opération Nénuphar existe à l'échelle de la Bretagne et le nombre de ses participants grandit d'année en année. Depuis 2 ans, l'association « AE2D » en assure le relais pour le Finistère.

Notre association locale « **Kan an Dour** », créée autour de la reconquête de la qualité de l'eau, y participe en 2002 pour la 2^{ème} année consécutive.

L'objectif de l'opération est de faire pression sur les élus pour que des mesures soient prises et des moyens mis en œuvre en vue d'une véritable reconquête de la qualité des eaux brutes et des milieux aquatiques.

L'Opération Nénuphar vise aussi l'amélioration du rapport qualité/prix de l'eau distribuée et **la restauration de la confiance dans l'eau du robinet.**

L'Opération Nénuphar est une action, une démarche de Citoyenneté accessible à Tous.

Comment faire pour y participer ? Nous vous proposons deux possibilités :

- ① La démarche "engagée"
 - ☞ **Arrêtez** le prélèvement automatique de votre facture d'eau s'il existe.
 - ☞ **Effectuez** une retenue de **15 € pour 2002**. (cette somme étant bien inférieure à la redevance que vous, particulier, versez, à travers votre facture, à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de la lutte contre la pollution).
 - ☞ **Réglez** votre facture en déduisant ce montant.
 - ☞ **Versez** le montant de la retenue sur un compte bloqué (séquestre) par chèque libellé à l'ordre de :
« Opération Nénuphar » et **Expédiez** le chèque avec un **relevé d'identité bancaire (R.I.B)** à :
« Opération Nénuphar » - Port Blanc 1, rue Kerelguen 22170 PENVENAN
Téléphone : 02.96.92.79.50 Site Web : operation.nenuphar.free.fr Mél : operation.nenuphar@free.fr
- ② La démarche symbolique
 - ☞ **Arrêtez** le prélèvement automatique de votre facture d'eau s'il existe
 - ☞ **Effectuez** une retenue symbolique de **1 €** sur votre facture

Et dans les deux cas :

- ☞ **Envoyez** votre facture au Trésor Public, accompagnée d'une lettre explicative (contacter « Kan an Dour » pour obtenir une lettre type)
- ☞ **Adressez** un double de cette lettre au Maire de Lannilis
- ☞ **Signalez** à « Kan an Dour » votre démarche de retenue, par téléphone ou par courrier afin que nous puissions vous identifier

Quel que soit votre choix, contactez impérativement notre association en cas d'éventuelles pressions exercées sur vous par le Trésor Public ou la Mairie.

L'association « Kan an Dour » tiendra une **permanence** salle xxxxxx entre 11H et 12H **chaque samedi** des mois de Mai et Juin. Nous pourrons ainsi vous rencontrer et répondre aux questions que vous pourriez avoir au sujet de votre engagement dans l'Opération Nénuphar.